

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

5 décembre 2019

---

RELATIF À LA LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ET À L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE - (N° 2454)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

**AMENDEMENT**

N° 2448

présenté par  
Mme Kerbarh  
-----

**ARTICLE 9**

À la première phrase de l'alinéa 7, après le mot :

« territoriales »,

sont insérés les mots :

« et leurs groupements ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement rédactionnel.